

4.00 crédits	60.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Van Oost Nicolas ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Nouvelle expérience cumulative de la démarche du projet. Une question est posée : Soit le programme participe à l'évolution institutionnelle d'une culture Soit la culture en mutation bascule vers de nouveaux programmes et de nouveaux moyens d'expression Soit l'institution et la culture s'interpellent mutuellement La manière de poser la question permettra de comprendre et d'évaluer la place occupée par la situation politique, sociale, économique et philosophique d'une société et leurs implications sur le monde construit. Le projet sera accompagné d'une introduction théorique et d'une présentation de références analysées qui pourront servir d'appuis à l'évaluation du projet. Seront abordées les questions de sols et géotechniques, d'implantation, de géométrie, de masses, de volumes, du public-privé, du servant-servi, des seuils, des fondations et de la structure, des techniques spéciales, '.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront en mesure de : Interpréter un programme de façon critique. Analyser les spécificités de la situation existante. Comprendre que le projet peut commencer de l'intérieur (de la salle) ou du site. Associer l'articulation d'un programme avec l'articulation de ses espaces. Fabriquer de l'intériorité, construire les rapports dedans/dehors. Se familiariser avec la mesure des gestes, des espaces et des environnements. Manipuler la géométrie d'ensemble du projet et son équivalence structurelle. Entendre la cohérence interne du projet. Lier le travail en plan, en coupe et en élévation à travers la maquette et la perspective. Mesurer l'incidence réciproque de la vie en communauté et des dispositifs spatiaux.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Cette activité fait l'objet d'une évaluation continue.</p> <p><i>Conformément à l'article 78 du Règlement général des études et des examens</i>, l'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette activité lors de la session de septembre.</p> <p>Seule une absence significative avec certificat médical (de 2 semaines pour une activité de 45h ou de 60 h, de 4 semaines pour une activité de 120h) peut justifier d'une évaluation lors de la session de septembre.</p> <p>Une absence justifiée par un certificat médical lors d'un jury, fera l'objet d'une évaluation lors de la session d'examen du quadrimestre durant lequel l'activité a été organisée.</p>
Autres infos	1 atelier d'architecture
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en architecture	MINARCH	6		
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte	ARCH1BA	4		